

### Météo

Le soleil revient à partir de ce mardi. Les températures devraient atteindre 26°C jeudi. Le temps se dégrade dimanche et en début de semaine prochaine avec des averses parfois orageuses.

Par Francis GOLAZ

En cas de pluies, décalez le conseil d'une journée par tranche de 3 mm de pluie.

### Conseil sans pluie pour la période du 30 Août 2021 à la fin des irrigations



**Maïs grain**

**Stade :**

Floraison + 5 semaines

Les maïs ont pris du retard du fait du manque de température. Le stade de fin des besoins en eau devrait être atteint entre le 5 et le 25/09 selon les situations (dates de semis / variétés). **Pour un conseil personnalisé plus précis voir ci-dessous Irristop.**

- **Sols superficiels (30mm) :** 6° apport la semaine prochaine (à finir vers le 12/9).
- **Sols moyens (35mm) :** 4° apport cette semaine (à finir vers le 8/9).
- **Sols profonds (35mm) :** Terminez le 2° apport. 3° apport en fin de semaine prochaine (à finir vers le 19/9).

**En sols profonds ce dernier apport n'est nécessaire que pour les situations tardives et pourra être évité si les pluies de début de semaine prochaine sont suffisantes (15-20 mm). En sols superficiels, s'il ne pleut pas, en situations tardives une irrigation supplémentaire pourra être nécessaire vers le 15/09.**

### ➤ Irri-Stop Maïs grain 2021

Inscriptions avant lundi 6/09 midi

au 02.37.24.45.51 c.berce@eure-et-loir.chambagri.fr

Ce conseil personnalisé (basé sur vos irrigations), réalisé à partir de mesure d'humidité sur vos maïs (10 épis épanouillés), vous permet de savoir précisément si il est utile de continuer à irriguer / jusqu'à quelle date votre maïs aura besoin d'eau. Coût : 31.90 € HT/échantillon.

**Ramassage chez vous le Mardi 7 Septembre, pour un conseil renvoyé par e-mail le Vendredi 10 septembre.**



**Betterave sucrière**

**Stade :**

Couverture du sol : 10 Juin

Ne plus irriguer. Pour éviter d'être pénalisé à la récolte, toute irrigation après le 20 août est déconseillée

### Prélèvements en Rivière

Le troisième arrêté préfectoral en date du Mardi 24 août 2021 modifie les restrictions applicables aux prélèvements en rivière. Voir le détail des rivières concernées au verso. \*

### ➤ Volume limitant

**Sur Maïs grain :** La période la plus sensible est passée. Vous pouvez restreindre si nécessaire les doses en maintenant la fréquence des apports (pour minimiser les conséquences sur le rendement).

**Sur Betterave sucrière :** Ne plus irriguer. Les irrigations tardives après le 15-20 août sont déconseillées : elles risquent d'augmenter la tare terre et diluent le sucre (plus de tonnage à transporter).

### ➤ N-forage 2021

Prolongation jusqu'à la fin de la période d'irrigation

Apportez vos prélèvements (une petite bouteille de 30 cl) à la Chambre d'agriculture de Chartres, accompagné de son bon de commande (18 € HT par échantillon soit 21,60 € TTC payable à la réception de la facture).

Il est conseillé de faire le prélèvement au cours d'un tour d'eau pendant la campagne d'irrigation. Vous pouvez conserver votre échantillon au frais et à l'abri de la lumière (réfrigérateur) jusqu'au jour de l'analyse.

➤ **Chambre d'agriculture de Chartres : Tous les jours (8h30-12h / 14h-17h) jusqu'en Octobre.**

### ➤ Calculs pour la période du 23/08 au 29/08/2021

ETP = 24 mm Pluies = 0 mm			Besoins actuels (ETM) mm/jour	Réserve restante au 30 août	Pluies cumulées au poste météo depuis le 01 juin : 183 mm				Conseils		
Prof. du sol	Réserve maxi.	Apports passés/en cours			Prochain apport		dose mm				
		Cumul			Dernière en date début fin	Prochain apport début fin					
Maïs grain	< 40 cm	50	3.5	38	5	150	26 août	01 sept.	06 sept.	12 sept.	30
	50-70 cm	100		37	3	105	20 août	27 août	01 sept.	08 sept.	35
	> 80 cm	150		56	2	70	25 août	03 sept.	10 sept.	19 sept.	35
Vos parcelles											

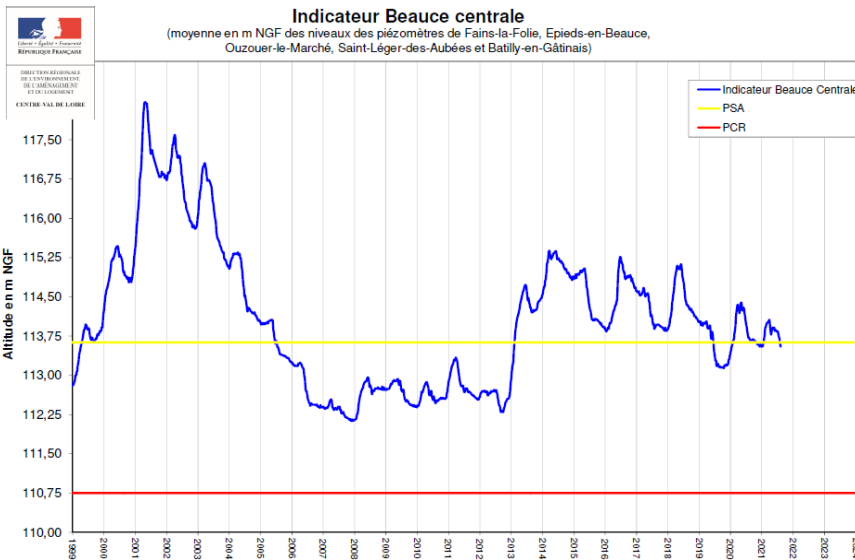
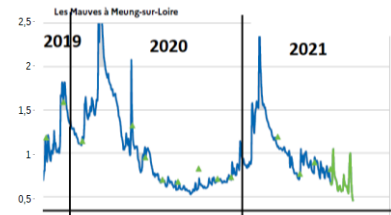
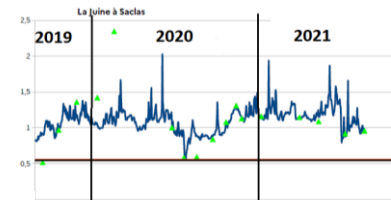
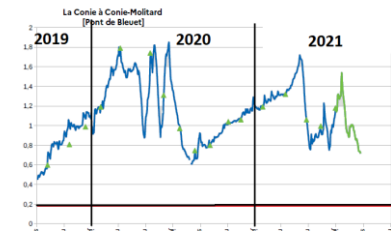
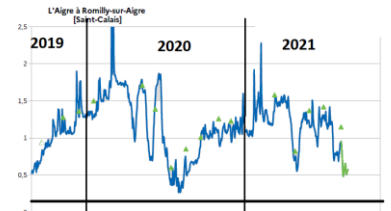
### ➤ Prélèvements en « nappe de Beauce Centrale » campagne d'irrigation 2021 :

**Le coefficient de nappe pour calculer le volume prélevable 2021 est de 1,00 en Beauce Centrale (pas de tolérance de dépassement).**

En cours de saison, des restrictions horaires complémentaires s'ajouteront si les seuils de crise (traits épais figurés sur les graphiques ci-contre) sont franchis sur les rivières exutoires :

- Si 2 rivières sur 5 sont en crise, l'irrigation sera interdite 24 h/semaine (du dimanche 8 h au lundi 8 h).
- Si 3 rivières sur 5 sont en crise, l'irrigation sera interdite 48 h/semaine (du samedi 8 h au lundi 8 h).

**Actuellement, aucune rivière n'est en dessous de ce seuil.  
Il n'y a donc pas de restrictions supplémentaires.**



Source : site internet DREAL Centre-Val de Loire – Données nappe : au 24/08/2021 – Données rivières exutoires : au 26/08/2021  
[http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/nappe\\_de\\_beauce.htm](http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/nappe_de_beauce.htm)

### ➤ Prélèvements « Rivières » campagne d'irrigation 2021 : situation au 30 août 2021

Rivière/Cours d'eau	Etat	Irrigation**
La Drouette	<b>Alerte renforcée</b>	<b>1 jour/semaine</b>
L'Eure de St Luperce à Jouy	<b>Alerte renforcée</b>	<b>1 jour/semaine</b>
L'Eure de Jouy à Abondant	Normal	5 jours/semaine
Le Loir de Saumeray à S <sup>t</sup> Maur	<b>Alerte renforcée</b>	<b>1 jour/semaine</b>
Le Loir de St Maur à Cloyes	<b>Alerte</b>	<b>3 jours/semaine</b>
La Voise de la source à Oinville	<b>Crise</b>	<b>Interdiction</b>
La Voise de Oinville à l'Eure	<b>Alerte</b>	<b>3 jours/semaine</b>

**Arrêté préfectoral\* du :  
Mardi 24 août 2021**

\* sous réserve de la parution d'un nouvel arrêté : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Gestion-de-l-eau-et-actualite-secheresse/Actualites/Arrete-prefectoral-de-restrictions-des-usages-de-l-eau> ou <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Publications/Recueil-des-actes-administratifs/Recueil-des-actes-administratifs-2021/Aout>

2021/Aout

\*\* L'irrigation par prélèvement en eaux superficielles est possible dans la limite indiquée, sous réserve des autorisations administratives requises et du respect du calendrier indiqué.